



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Du 18 au 29 mars 2024

<https://sometvirtuelmobilite.com/>

Un événement 100%
en ligne co-porté par



LES CO-PORTEURS DE L'ÉVÉNEMENT



L'Agence de la Transition Écologique participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met à disposition des entreprises, collectivités locales, pouvoirs publics et grand public ses capacités d'expertise et de conseil.

www.ademe.fr



L'Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement représente les bureaux d'études qui conseillent les entreprises, collectivités et établissements publics sur les sujets liés à la transition énergétique. Parmi ses actions phares, elle anime des groupes de travail métiers, organise des webconférences et événements, publie des articles et autres livrables.

www.apc-climat.fr

QU'EST CE QUE LE SOMMET VIRTUEL DE LA MOBILITÉ DURABLE ?

10
jours

de webconférences et
ateliers dédiés aux



Comment décarboner
les flux de mobilité liés
aux activités des
entreprises et des
administrations ainsi
que les déplacements
des collaborateurs ?

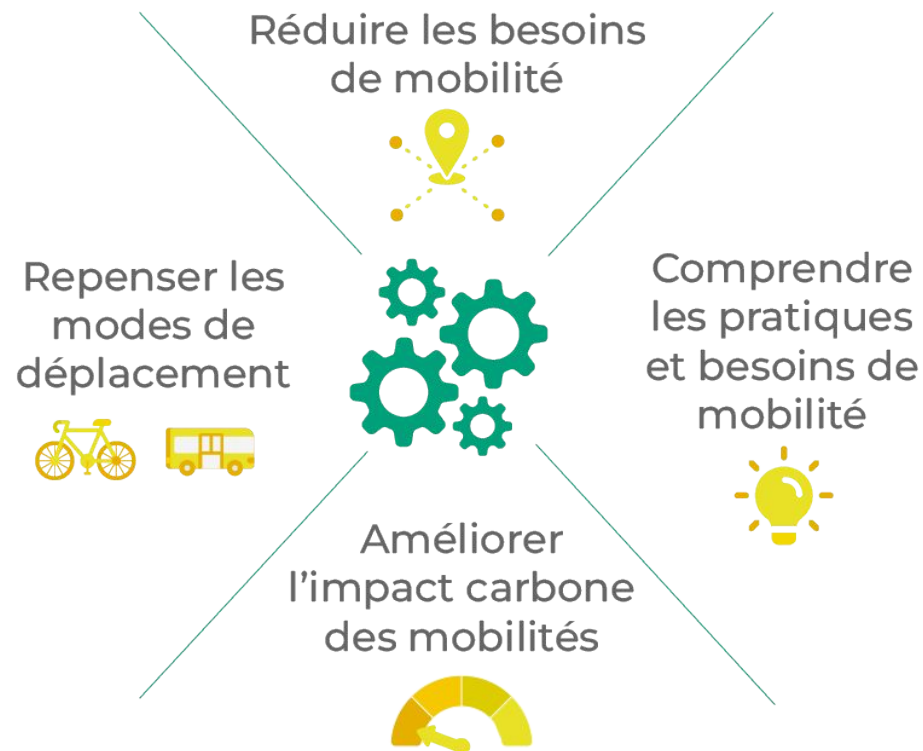


Comment définir et
mettre en oeuvre une
stratégie et des solutions
en mobilité durable,
inclusive et résiliente, à l'
échelle de son territoire ?



L'objectif final

Accélérer la décarbonation des mobilités
dans les organisations et sur les territoires



ILS SOUTIENNENT LA 1RE ÉDITION DU SVMD

Partenaires

Sponsor GOLD

AppyFair 

Sponsors SILVER

 **transdev**
the mobility company

BL
évolution

 **iter**
coopérative
de conseil en mobilité


PRODURABLE
La communauté des acteurs de l'économie durable


novethic

 **vélo&territoires**
COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE


**EKOSYSTÈME
MOBILITÉ**


FRANCE
QUALITÉ

The Good
LE PAYSAN DE LA GOOD ECOLOGIE

 **SCET**

ILS SOUTIENNENT LA 1RE ÉDITION DU SVMD

Comité de programmation :

Comité d'experts :



"opinionway"



LE SVMD EST GRATUIT... MAIS IL A UN COÛT !

VOUS APPRÉCIEZ NOTRE INITIATIVE ?

L'entrée au Sommet Virtuel de la Mobilité Durable est entièrement gratuite. Cependant, vous pouvez nous montrer votre soutien en nous laissant un **pourboire à prix libre** ! Ex : le montant du repas, du billet de train ou de l'hôtel que vous auriez payé si vous vous étiez déplacé ;)

NB : votre contribution ne pourra pas faire l'objet d'une défiscalisation

SOUTENIR LE SVMD



Soutenir le SVMD en faisant un don



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Du 18 au 29 mars 2024

WEBCONFÉRENCE

**L'autopartage, levier vers une
mobilité décarbonée**



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Introduction

DEFINITION

- Autopartage= la mise à disposition de véhicules, au profit d'usagers et pour la durée et la destination de leur choix. Les véhicules peuvent appartenir à un opérateur d'autopartage, à une collectivité ou à des particuliers.
- Autopartage = on partage l'usage d'un véhicule (20-30 usagers par véhicule)

A ne pas confondre avec le covoiturage = on partage un trajet.

DEFINITION

- Service d'autopartage = mise en partage de véhicules, loués à l'heure, disponibles 24h/24h, 7j/7j, à travers un service entièrement digitalisé.

⇒ 3 caractéristiques qui distinguent les services d'autopartage de la location traditionnelle et de l'autopartage entre particuliers

Autopartage en
boucle: restitution
du véhicule à la
station de départ

Autopartage en free
floating ou sans-
station

Autopartage entre
particuliers, facilitée ou
non par une plateforme de
mise en relation

CONTEXTE

- Des services expérimentés dès 2002!
- Une 1^{ère} évaluation de l'impact des services d'autopartage en boucle réalisée par 6t en 2012
- 3 évaluations réalisées depuis qui confortent l'intérêt majeur de ces services pour accompagner la transition écologique de nos mobilités



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Les enseignements de l'Enquête
Nationale Autopartage 2022:
[https://librairie.ademe.fr/mobilite-
et-transport/5804-enquete-
autopartage-2022.html](https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/5804-enquete-autopartage-2022.html)

Méthode



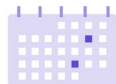
Enquête en ligne diffusée par les opérateurs d'autopartage auprès de leurs inscrits (usagers et non usagers)



*Alpes Loire, Provence, Occitanie,
Bordeaux, Grand Est, Lille Arras, LPA
Grand Lyon, Angers, Bourgogne Franche-
Comté, Rennes Métropole, Nantes et
Tours, Yélobobile La Rochelle*



Diffusion par questionnaire autoadministré (12 minutes)



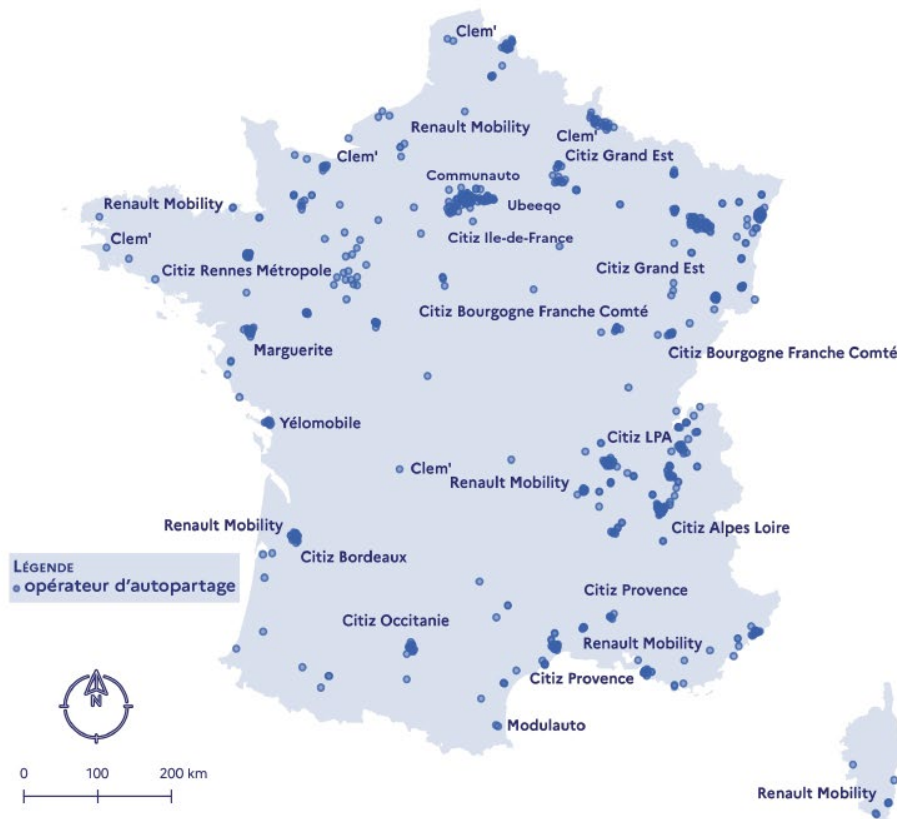
Entre le 11 mai et le 13 juin 2022



2 768 répondants dont

- 256 ayant répondu également à l'enquête de 2019 (= échantillon longitudinal)

L'offre d'autopartage en boucle



L'autopartage en boucle

- *Présence importante dans les zones denses*
- *Peu d'évolution entre 2019 et 2022 mis à part l'extension du réseau Citiz*

→ *L'autopartage en boucle domine le marché de l'autopartage en France en termes d'opérateurs et de villes desservies.*

Les usagers de l'autopartage en boucle

PROFIL D'UN USAGER DE L'AUTOPARTAGE EN BOUCLE



48 ans

+ MASCULIN : 55,5 % des autopartageurs sont des hommes (contre 48,3 % d'hommes en France*).

+ URBAIN : Les utilisateurs de l'autopartage sont majoritairement urbains, 86 % des utilisateurs vivent dans des agglomérations de plus de 200 000 habitants

+ DIPLOMÉ : Les autopartageurs sont largement plus diplômés que le reste de la population (58,4 % ont un bac + 5 ou plus contre 10,5 % à l'échelle nationale)*.

+ ACTIF : 79,9 % des utilisateurs sont des actifs en situation d'emploi, contre 56 % d'actifs en France*. Ils sont pour une large majorité (65,4%) des cadres et professions intellectuelles supérieures, contre 18 % de cadres à l'échelle nationale*.

- MOTORISÉ : 73,8 % des autopartageurs ne possèdent pas de véhicules, contre seuls 29,7% des ménages français.

PAR RAPPORT À 2019...

...le profil des autopartageur en boucle est similaire à celui observé en 2019.

Les usages de l'autopartage en boucle

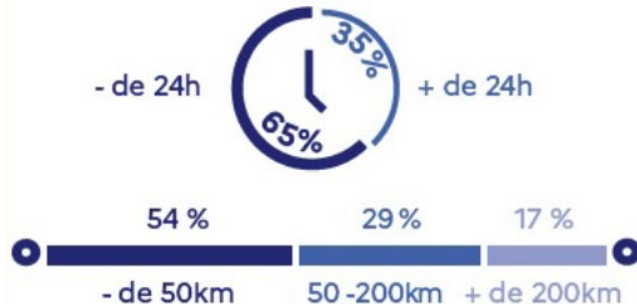
- Une pratique surtout **collective** (plusieurs personnes dans le véhicule pour 2/3 des locations)
- Coût médian de **35 euros**
- Majoritairement **au sein d'une agglomération** (63,4%)
- Lié à des **motifs non-contraints**, liés à des départs en vacances ou en weekend (47 % des déplacements), ainsi qu'à des **déplacements professionnels** (13,1 %) et **du quotidien** (39,9%).



L'AUTOPARTAGE EN BOUCLE EN 2022



2,8 locations par mois en moyenne, en majorité au sein des villes de résidence



L'autopartage en boucle répond à un **besoin ponctuel**, mais **régulier de mobilité**

Autopartage et location traditionnelle

DES USAGES COMPLÉMENTAIRES DE LA LOCATION DE VOITURES ?

LES SERVICES D'AUTOPARTAGE

BOUCLE

- Usage hebdomadaire ou mensuel
- Une demi-journée ou une journée de location
- Réaliser une activité de loisir ou de sociabilité (20 %) en périphérie de l'agglomération de résidence (34 %)

FREE-FLOATING

- Usage hebdomadaire ou mensuel
- 1 heure de location ou moins,
- Réaliser des activités de loisirs ou de sociabilité (26 %) en centre-ville de l'agglomération de résidence (54%)

GETAROUND CONNECT

- Usage trimestriel ou annuel
- Plus d'une journée de location,
- Partir en vacances ou weekend (39 %) à la campagne, montagne ou au bord de mer (42%)

LA LOCATION TRADITIONNELLE

Ne propose pas de location à l'heure, de services disponibles 24h/24, 7j/7 entièrement digitalisés.

48 % des utilisateurs de l'autopartage en boucle ont utilisé la location traditionnelle dans les 12 derniers mois



Usage annuel



+ d'1 journée de location



Partir en vacances ou en weekend (56 %), à la campagne, montagne ou en bord de mer (54%)

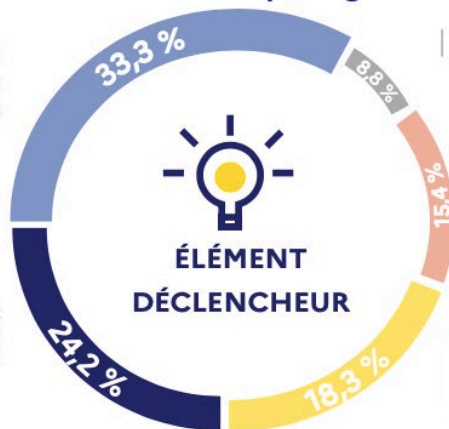
- Usage distinct de l'autopartage des services de location traditionnelle
- Le service de **Getaround Connect** se rapproche plus que les autres services d'autopartage des usages observés chez les usagers des services de location traditionnelle

Motif d'inscription et pérennité

Motif principal d'adhésion à un service d'autopartage en boucle

Adhésion en lien avec une utilisation en complément des transports en commun ou des modes actifs.

Adhésion en lien avec les problèmes liés à l'entretien ou au coût d'un véhicule personnel.



Aucun événement particulier n'a déclenché l'adhésion.

Adhésion en lien avec une prise de conscience environnementale.

Adhésion à la suite d'un changement de vie personnelle (déménagement, naissance)

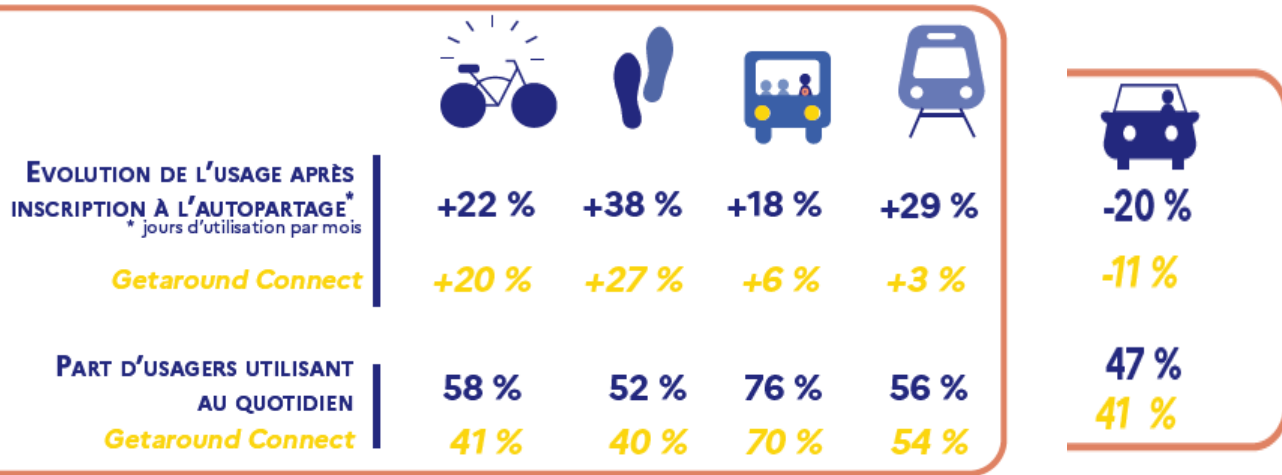
¾ des enquêtés inscrits depuis au moins 2 ans
72% pensent rester inscrits dans les 5 ans à venir

Quels éléments ont compté dans votre décision d'adhérer à un service d'autopartage en boucle ?

-  **83 %** Eviter les problèmes liés à l'entretien d'un véhicule
-  **80 %** Moindre coût par rapport à une voiture personnelle
-  **77,4 %** Caractère écologique de l'autopartage
-  **65,6 %** Eviter les problèmes de stationnement

Le fait de "disposer d'une voiture sans ses inconvénients" continue de compter dans les éléments principaux favorisant l'adhésion des inscrits aux services d'autopartage en boucle.

Evolution des pratiques de mobilité



Méthode

Comparaison des fréquences déclarées d'usage des modes avant et après l'inscription à l'autopartage (mode / motif / fréquence)

L'autopartage fonctionne en synergie avec les autres modes de transport alternatifs à l'automobile. Il existe une **complémentarité d'usage** entre l'autopartage et les autres modes de transport.

Motorisation et démotorisation des autopartageurs



PART DES USAGERS
POSSÉDANT UNE VOITURE | **26,2 %**
Vs Population nationale **81,3 %**

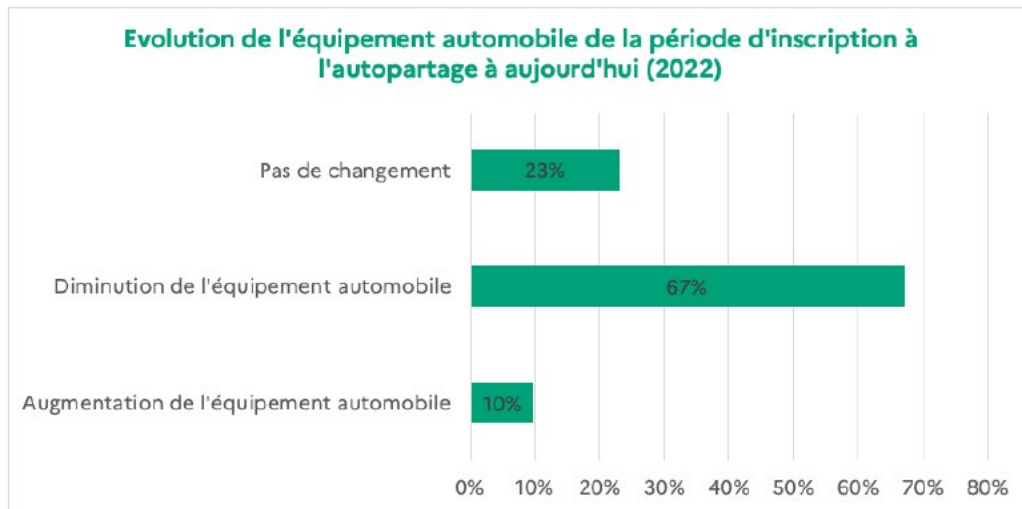
69,5% des enquêtés ont connu une expérience de démotorisation dans leur ménage

40% des enquêtés ont connu une expérience de démotorisation **liée à l'autopartage**

Méthode

La démotorisation est considérée comme liée à l'autopartage si le répondant place l'autopartage parmi les raisons les mieux notées de sa démotorisation (la mieux notée ou la mieux notée à égalité avec d'autres raisons)

Motorisation et démotorisation des autopartageurs



L'évolution des usages a lieu principalement au moment de l'inscription (échantillon longitudinal)

Evolution des pratiques de mobilité



1 VOITURE EN AUTOPARTAGE



remplace **5 à 8 voitures** personnelles



supprime **10 000 à 19 000 km** en voiture personnelles par an

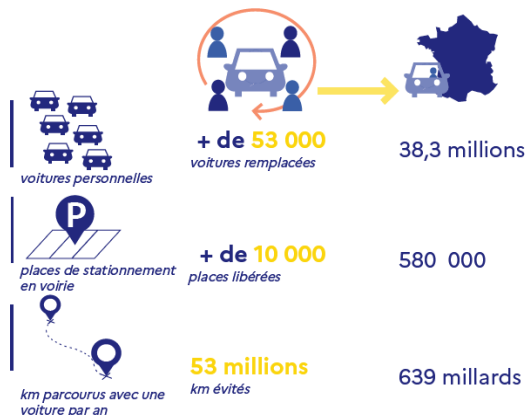


libère **0,9 à 3 places** de stationnement en voirie

Méthode

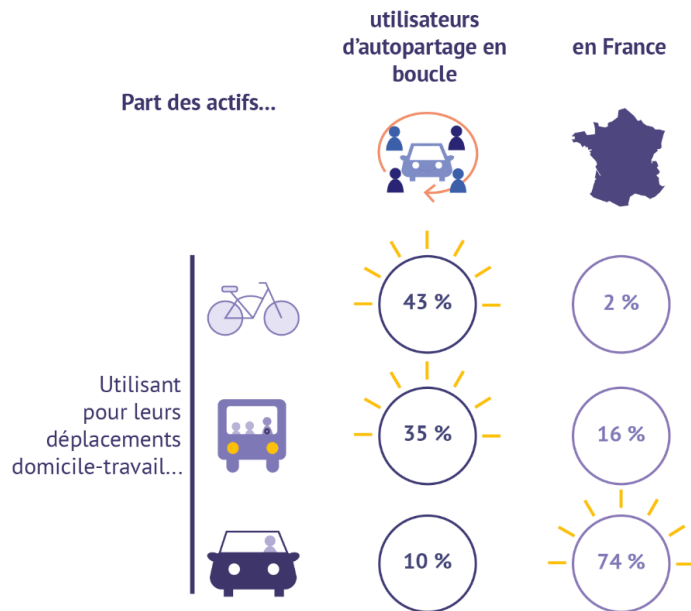
- Nombre de véhicules abandonnés en lien avec l'autopartage par autopartageur : 0,29 à 0,44 (ENA 2022)
- Nombre d'autopartageurs actifs par voiture en autopartage : 16 à 18 (Opérateurs, 2022)
- Nombre de kilomètres annuels parcourus en moyenne par voiture abandonnée : 3000 à 3800 (EMP, 2019)
- Nombre de kilomètres annuels parcourus par voiture en autopartage : 15 000 (Opérateurs, 2022)

A l'échelle nationale ?



Evolution des pratiques de mobilité

- Le vélo est le mode de déplacement domicile-travail des autopartageurs



Autopartage et vélotaf répondent à des besoins de mobilité complémentaires

Perspectives

Massifier l'offre d'autopartage: créer un choc d'offre

- Dans les centres urbains denses:
 - ⇒ Créer des services dans les communes non desservies
 - ⇒ Renforcer le maillage des territoires desservis
 - ⇒ Diversifier le type de véhicule proposé et le type d'usage adressé (pro/perso)
- Développer l'autopartage en dehors des centres urbains en investiguant et articulant:
 - ⇒ l'ouverture des flottes captives des collectivités et des entreprises en autopartage
 - ⇒ la création de services d'autopartage en boucle adossés à une politique vélo
 - ⇒ l'autopartage entre particuliers

Diversifier les profils des autopartageurs, notamment à destination des plus précaires

- Mettre en place des tarifications solidaires

A retenir

- L'autopartage est un levier de **démotorisation**
- Les véhicules en autopartage **remplacent des voitures personnelles** et libèrent de l'espace en voirie
- L'autopartage est une solution de mobilité durable lorsqu'il s'inscrit dans une **stratégie globale du territoire** de développement d'une offre d'alternative à la voiture
 - ⇒ fonctionne en synergie avec la marche, le vélo et les transports collectifs!

A retenir

- ⇒ L'autopartage, une solution de sobriété choisie, bénéfique pour l'utilisateur, l'opérateur, la collectivité
- ⇒ Une solution pour rendre plus acceptable et plus inclusive les grands chamboulements actuels:
 - ⇒ ZFE
 - ⇒ Redistribution espace public en faveur des mobilités durables et de la végétalisation
 - ⇒ Electrification du parc

Retrouvez tous les résultats sur: <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/5804-enquete-autopartage-2022.html>



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Questions - Réponses



Relevez les défis de mobilité de votre territoire

ASSO-AUTOPARTAGE.FR

 Association
des Acteurs
de l'Autopartage



L'autopartage, c'est quoi?



L'autopartage en boucle

Le principe de l'autopartage en boucle repose sur une récupération et une restitution du véhicule au même point (une station). L'utilisateur réserve le véhicule à l'avance pour un créneau horaire prédéfini. Il peut utiliser le véhicule librement pendant ce laps de temps, mais il est tenu de le rapporter à sa station de départ avant l'expiration de sa réservation.



Le free-floating

L'autopartage en free-floating permet à l'utilisateur d'emprunter un véhicule sans l'avoir réservé à l'avance et sans s'engager au préalable sur une durée. L'utilisateur peut mettre fin à son trajet en stationnant le véhicule sur n'importe quelle place libre située dans une zone prédéfinie. Ce mode d'usage ouvre donc la possibilité d'un trajet aller-simple en autopartage.



L'autopartage combiné

L'autopartage combiné consiste à mêler en une offre unique boucle et free-floating. Chaque véhicule est dédié à un mode et à la tarification qui y est associée mais la différence s'amenuise, voire disparaît, pour des usages longs.



L'autopartage entre particuliers

L'autopartage entre particuliers peut être mis en œuvre de deux façons distinctes : Dans la sphère privée (voisins, famille, proches...), de manière plus ou moins informelle. Par l'intermédiaire d'une plateforme qui joue le rôle de « tiers de confiance » et permet la rencontre de l'offre et de la demande via un site Internet et/ou une application.



Association
des Acteurs
de l'Autopartage

L'autopartage, une solution au service de la politique de la ville.



Libère des places
de stationnement



Modifie les pratiques
de mobilités

Le Baromètre National Autopartage 2023

Méthode



LABORATOIRE
AMÉNAGEMENT
ÉCONOMIE
TRANSPORTS

TRANSPORT
URBAN PLANNING
ECONOMICS
LABORATORY

Différents services...



Autopartage en station
Autopartage en *free-floating*
Autopartage combiné

... dans différents territoires



Communes
Métropoles
EPCI
Unités Urbaines

- **Données de marché** : inventaire au 1^{er} janvier des véhicules par type de service et bilan de clientèle sur l'année écoulée
- **Données d'offre** : photographie au 1^{er} janvier de la répartition géographique de l'offre de véhicules (et de stations)

Informations essentielles à collecter :



Véhicules à faibles émissions
Véhicules à très faibles
émissions

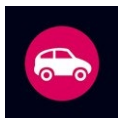


Usagers Inscrits
Usagers Uniques

Le Baromètre National Autopartage 2023 en 4 chiffres



IODINES



OPTYM
O



COMMUNAUTO



SHARENOW



MODULAUTO



FREE2MOV
E

share
by MOBILIZE



CLE
M

LEO
& go!



MARGUERITE

DEVELOPPEMENT
NT
PROVENCE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
OCCITANIE
GRAND EST
BORDEAUX
ANGERS
LPA GRAND LYON
ALPES
LOIRE
RENNES
METROPOLE
LILLE
ARRAS
NANTES



citiz

otolis
VEHICULES EN LIBRE SERVICE



NANTES



UBEEQ
O



GETAROUND



27

opérateurs participants



13,509

véhicules



977,790

usagers
inscrits^(*)

463,304

usagers uniques^(**)

(*) Usager inscrit : Usager avec une adresse en France autorisé à utiliser 1 service.

(**) Usager unique : Usager ayant utilisé au moins 1 fois 1 service en France en 2020. Doubles comptes possibles si 1 même usager a utilisé 2 services différents.

Evolutions

2020 – 2021 – 2022 – 2023



-1%

+10%

+7%

11,618 -> 11,546 -> 12,677 -> 13,509

véhicules



-13%

+10%

+43%

339 K -> 294 K -> 323 K -> 463 K

usagers uniques

Un marché en construction, hétérogène

- Modèles en consolidation, modèles en recul
- Trajectoires nuancées selon les territoires

L'AUTOPARTAGE EN STATION FRANCE

926

COMMUNES

soit 3% des 34 968 communes françaises
avec au moins 1 **service**
soit **27,030,861** hab.

770

COMMUNES
urbaines

Soit 14% des 4 193 communes urbaines françaises
Avec au moins 1 service
soit **26,709,579** hab.

dont

462

COMMUNES
Densement peuplée
soit **21,910,762** hab.

308

COMMUNES
De densité intermédiaire
soit **4,798,817** hab.

156

COMMUNES
rurales

Soit 0,4% des 30 775 communes rurales françaises
Avec au moins 1 service
soit **321,282** hab.

dont

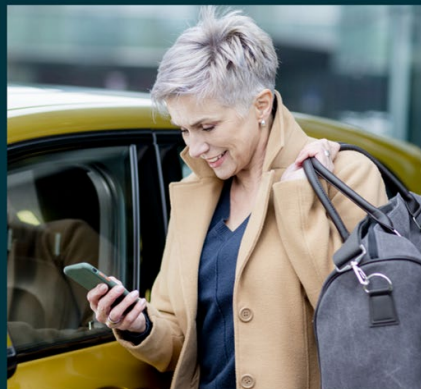
139

COMMUNES
Peu denses
soit **317,736** hab.

17

COMMUNES
Très peu denses
soit **3,546** hab.

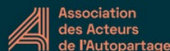
Le guide de l'autopartage pour les territoires



Relevez les défis de mobilité
de votre territoire



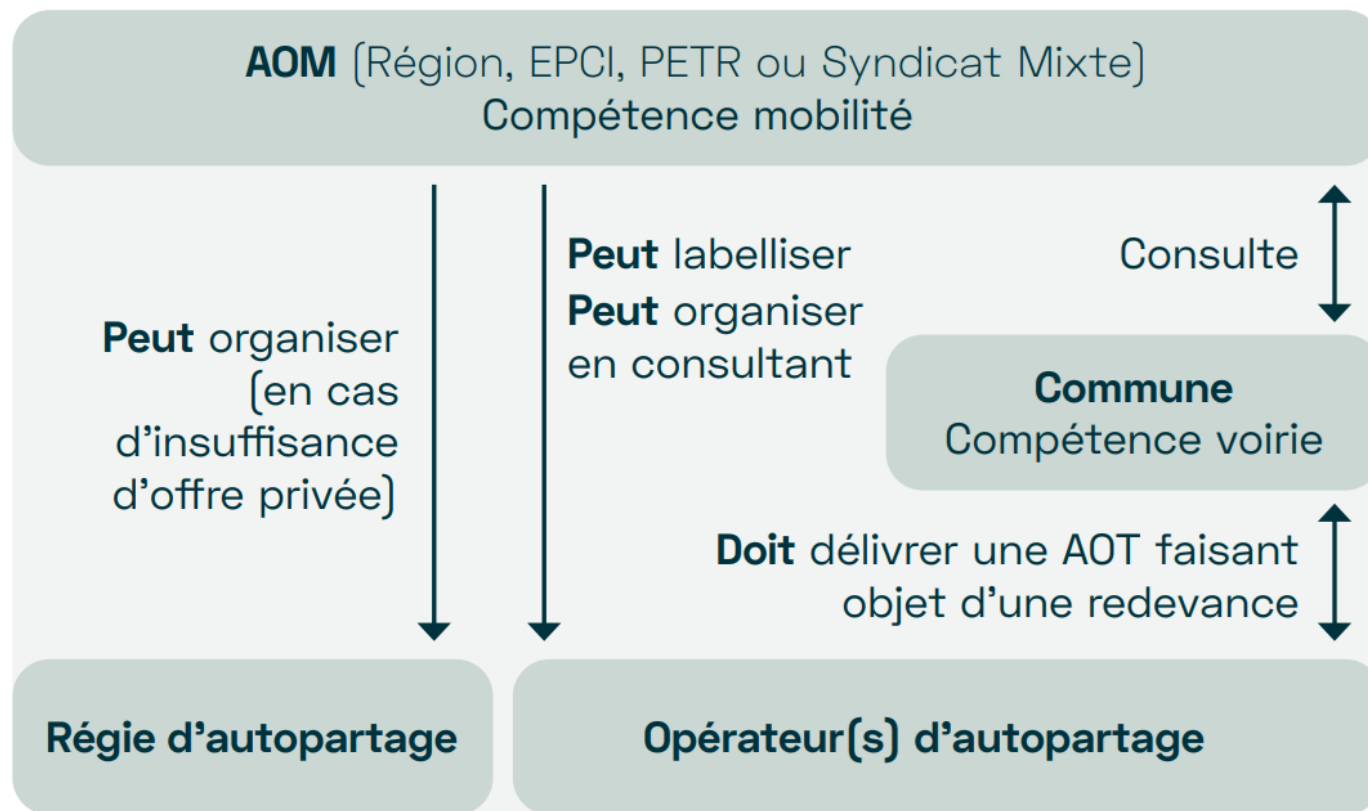
Une version complète du guide est
à votre disposition sur le site de l'AAA.
asso-autopartage.fr



Association
des Acteurs
de l'Autopartage

- Les clés pour mettre en place ou favoriser le développement de l'autopartage
- Un guide de l'Association des Acteurs de l'Autopartage, avec un cofinancement de l'Ademe
- A télécharger sur asso-autopartage.fr







**L'autopartage
en zones denses**



**L'autopartage
dans les villes
et agglomérations
de taille moyenne**



**L'autopartage en
zones peu denses**

Comment favoriser le développement de l'autopartage ?

- **Réguler**
 - Labellisation/AMI attribution places
- **Favoriser**
 - AMI
 - Utiliser (engagement de CA/optimisation flotte)
 - Mettre véhicules à disposition
 - Communiquer
- **Organiser**
 - Régie/DSP/Marché/Schéma Directeur



asso-autopartage.fr



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Questions - Réponses



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Retour d'expérience Saint-Etienne Métropole

Historique de développement de l'autopartage à Saint-Etienne

- Naissance du service sous forme associative à la fin des années 2000, avec un particulier très engagé qui amorce un groupe d'utilisateur autour de son véhicule
- 2011 - 2013 : transition avec l'installation d'un opérateur professionnel – mise en place de 3 stations dont le 1^{er} véhicule électrique en autopartage de France!
- Soutien de la collectivité par un engagement d'utilisation du service, de communication et complète le CA si le « point mort » n'est pas atteint

Historique de développement de l'autopartage à Saint-Etienne



Soutien au développement de l'autopartage à Saint-Etienne

- 2016 – Saint-Etienne Métropole devient territoire TEPOS / TEPCV : attribution d'une subvention de 80 000€ pour la création de 10 nouvelles stations, et ainsi « mailler » plus efficacement la ville centre (passage de 6 à 16 véhicules) + stagiaire 6 mois pour recenser et démarcher les grands comptes
- 2016 – Prises de participation au capital de la SCIC de l'opérateur, à hauteur de 15 000€
- 2018 : attribution du « label autopartage » par la Métropole (AOM), qui permet de caractériser comme gênant l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur un emplacement réservé à un véhicule en autopartage

Soutien au développement de l'autopartage à Saint-Etienne

**Voitures en libre-service
24h/24 pour 1h ou +**



Location pour la demie journée et 25 km :
à partir de 20 €, carburant compris

citiz fun
en route pour St Victor!

**Voitures en libre-service
24h/24 pour 1h ou +**



Location pour la journée et 35 km :
à partir de 32 €, carburant compris

citiz *au vert*
direction les gorges de la Loire

Soutien au développement de l'autopartage à Saint-Etienne

- 2020 : mise à disposition d'un véhicule de la flotte de Saint-Etienne Métropole à l'opérateur par convention pour une durée de 3 ans – renouvelée en 2023.

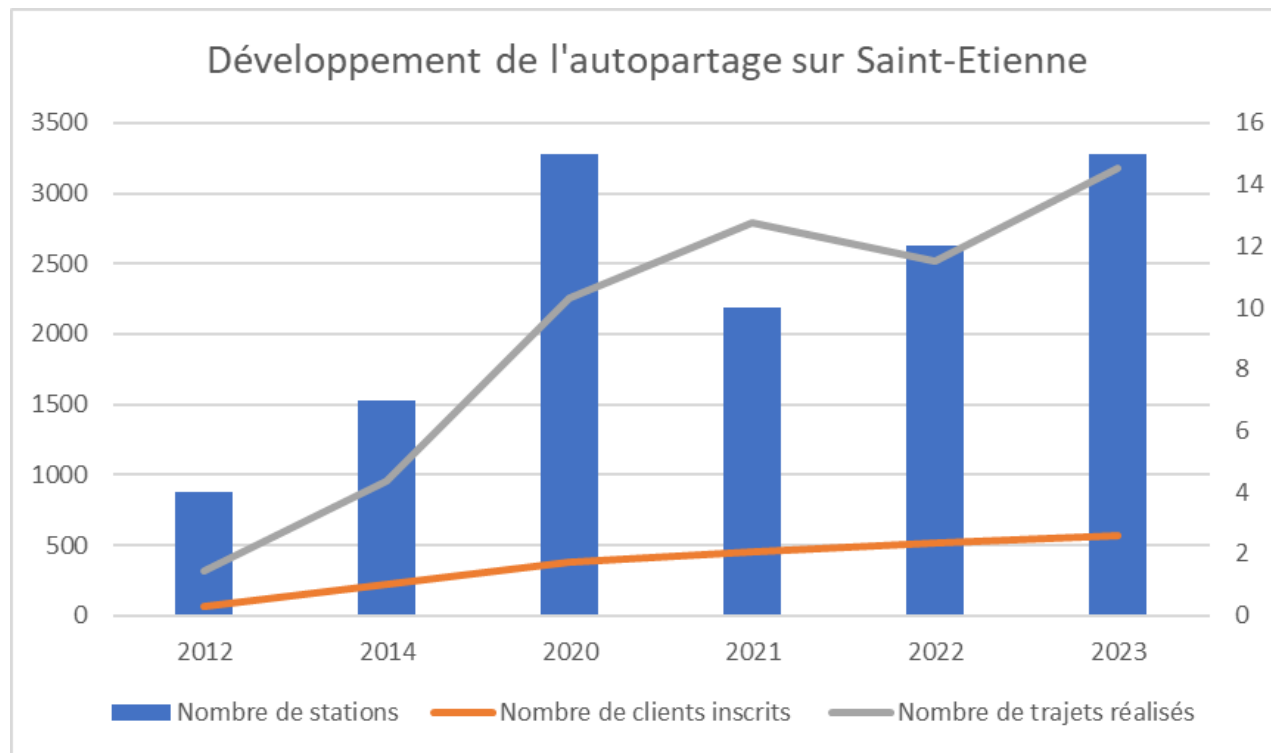


**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2020.00999

**CONVENTION RELATIVE A L'USAGE DE L'AUTOPARTAGE
ET A LA MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE LEGER
METROPOLITAIN TYPE ZOE**

Données chiffrées

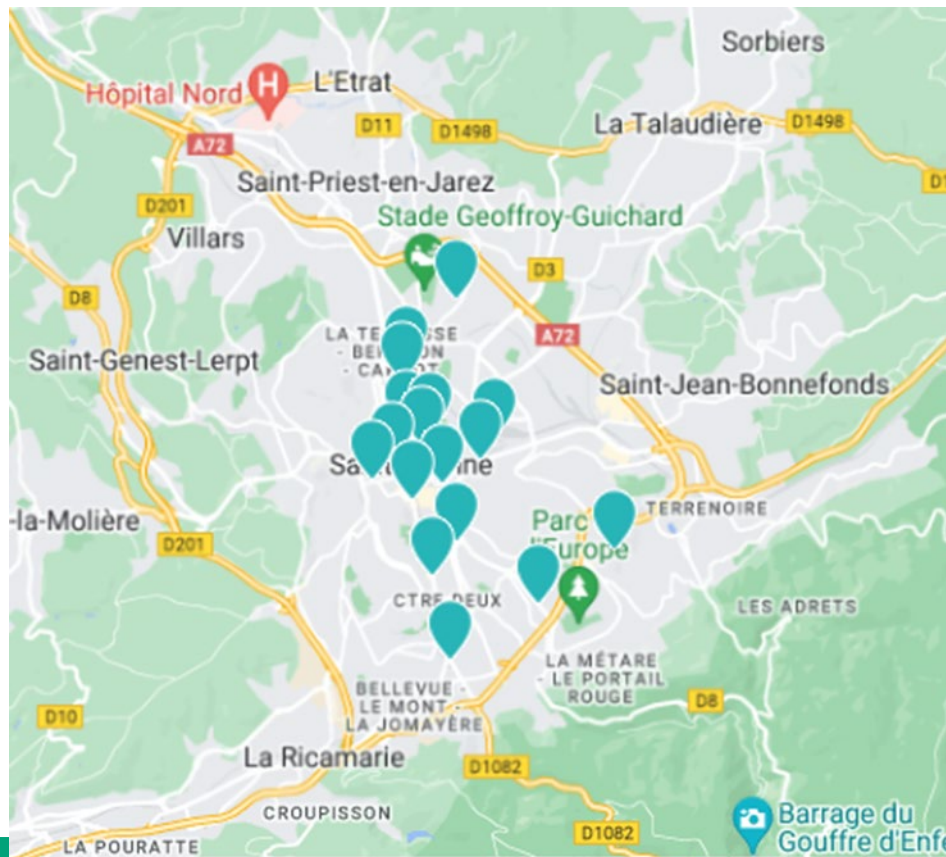


Données chiffrées

Donnée / année	2012	2014	2020	2021	2022	2023
Nombre de stations	4	7	15	10	12	15
Nombre de clients inscrits	65	220	380	453	514	570
Nombre de clients actifs		125	250	256	235	251
Part de clients actifs particuliers		70	65	65	63	65
Part de clients actifs professionnels		30	35	35	37	35
Nombre utilisateurs / véhicule	16,25	17,9	16,7	25,6	19,6	16,7
Nombre de trajets réalisés	320	953	2 251	2 793	2 519	3 175
Nombre de km réalisés	16 000	50 454	166 943	179 400	187 539	215 336
Kilométrage moyen par trajet	50	53	74	64	74	68
Coût moyen trajet	30 €	31 €	38 €	34 €	43 €	36 €
Budget moyen / utilisateur / an	149 €	236 €	341 €	371 €	465 €	461 €
Budget moyen / utilisateur / mois	12 €	20 €	28 €	31 €	39 €	38 €

Perspectives d'évolution de l'autopartage à Saint-Etienne

- **2023-2026** : sortir de la ville-centre pour développer le service sur des communes plus petites, en prenant exemple sur le REX du Parc naturel régional du Pilat (2 véhicules à Pélussin, 3 800 habitants).
- **Prochain mandat** : engager un développement à grande échelle suivant un modèle économique et une gouvernance à définir.
- Un objectif pourrait être de calquer le déploiement des véhicules en libre-service sur celui des vélos en libre service : 21 commune desservies sur 53, 100 stations.





SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Questions - Réponses



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Conclusions



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Du 18 au 29 mars 2024

MERCI !

Donnez-nous votre avis
sur cette webconférence





SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Du 18 au 29 mars 2024

<https://sometvirtuelmobilite.com/>

Un événement 100%
en ligne co-porté par

